

L'avis du Parc est sollicité par les services de l'État dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation des manifestations sportives de nature sur la plateforme « manifestationsportive.fr ». Afin de favoriser l'obtention d'un avis favorable, le Parc met à la disposition de l'organisateur quelques outils et recommandations.

De nombreuses activités économiques et de loisirs se déroulent sur le territoire et leurs intérêts peuvent parfois entrer en conflit. La concertation et l'anticipation entre utilisateurs permettra une bonne cohabitation et un partage optimal de l'espace.

⚠ La signature de la charte ne vaut pas l'autorisation de la commune.

Nom de la manifestation :
Date :
Structure organisatrice :
Contact référent (nom, prénom, contact) :
Sport(s) concerné(s) :
Communes traversées :
Nombre de participants prévus :
Nombre de spectateurs prévus :

Je m'engage à prendre connaissance du guide d'accompagnement des manifestations sportives de pleine nature du Parc naturel régional du Massif des Bauges et des actions à mettre en œuvre.

JE M'ENGAGE À :	MES ACTIONS	FAIT	PRÉVU	NON CONCERNÉ
LES ENJEUX DU TERRITOIRE				
	Se renseigner sur les enjeux liés à la biodiversité.			
	Se demander quelles activités se déroulent sur le territoire afin de les prendre en compte (activités forestières, agricoles, chasses, loisirs).			
	Éviter les périodes de forte fréquentation.			
SPÉCIFICITÉS PAR SPORT				
	Respecter les règles de la fédération délégataire.			
	Prendre en compte les impacts de son sport.			
CHOIX DE PARCOURS				
	Prendre en compte les différentes activités du Massif des Bauges.			
	Le ou les parcours passent sur un itinéraire existant et balisé (type PR/GRP/GR).			
	Privilégier un site facile d'accès.			
	Prévoir des parcours de repli.			
CHOIX DE DATE				
	Prendre connaissance des périodes à enjeux (agricoles, forestiers, faune, flore, etc.).			
	Consulter les calendriers évènementiels.			
	Concerter les autres usagers du territoire.			
ÉVALUATION D'INCIDENCE NATURA 2000				
	Déterminer si la manifestation est soumise à une évaluation d'incidences Natura 2000.			
	Contacteur l'animateur Natura 2000 des sites concernés pour prendre en compte les enjeux environnementaux de la zone.			
	Remplir le formulaire d'évaluation et le joindre au dossier.			
CONCERTATION ET AUTORISATIONS				
	S'engager à réaliser une demande d'autorisation ou de déclaration à la préfecture			
	Contacteur les communes concernées.			

Contacter les propriétaires publics et privés des terrains traversés.			
Contacter l'ONF des forêt publiques traversées.			
Contacter les agriculteurs et alpagistes concernés via la société d'économie			
Contacter les gestionnaires d'espaces naturels traversés.			
Contacter les fédérations de chasse concernées si la date de ma manifestation a lieu en période de chasse.			
Prévenir les habitants.			
S'assurer que la manifestation ne génère pas de conflits d'usages.			
SENSIBILISATION			
S'engager à sensibiliser les participants sur les bonnes pratiques telles que : - Les bons gestes lors d'une traversée de troupeaux - Le respect de la biodiversité - L'interdiction de jeter des déchets et de couper les sentiers			
Avoir une charte du participant.			
Adhérer à la charte Auvergne-Rhône-Alpes.			
Proposer des animations à destination des participants, du public et des habitants.			
Désigner des bénévoles environnement et développement durable.			
BALISAGE ET SIGNALÉTIQUE			
Utiliser un balisage temporaire et responsable.			
Indiquer les zones sensibles et/ou dangereuses.			
Baliser en empêchant les coupes de sentiers.			
Installer et enlever le balisage à pied ou à vélo (pas de véhicules motorisés).			
Débaliser dans les 24 heures suivant la fin de l'épreuve.			
APRÈS LA MANIFESTATION			
Remettre le site en état (enlever déchets et balisage).			
Faire un bilan avec les acteurs concernés.			
ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES			
Proposer des transports alternatifs à la voiture individuelle.			
Inciter au covoiturage.			
Avoir un système de tri des déchets efficace.			
Mettre en place un système de consigne pour les gobelets, assiettes.			
Proscrire la vaisselle jetable.			
Diminuer un maximum mes déchets.			
Privilégier les produits de saison, locaux et biologiques.			
Proposer au moins un menu végétarien.			
Travailler avec les producteurs locaux pour l'alimentation.			
Les cadeaux de remise des prix sont écologiques et responsables.			
Adhérer à la charte éco-manifestations sportives en Auvergne Rhône-Alpes.			

Actions supplémentaires :

.....

.....

.....

Pièce à joindre :

Une carte des parcours au 1/25000

Fait, le :

À :

Signature de l'organisateur :

